

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 95 (1959)

Heft: 18

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

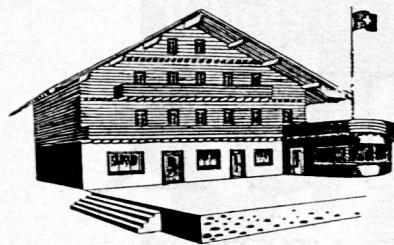
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 15.50; ÉTRANGER FR. 20.- · SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Lino de Madeleine Mérinat



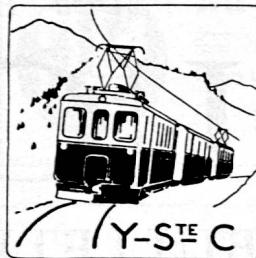
30 lits
Dortoir 50 places

Arrangements
pour sociétés et écoles

Tél. (021) 5 91 20

Hôtel-Restaurant de CORBETTA

R. Zamoting



LA
COURSE
D'ÉCOLE
IDÉALE!

Sainte-Croix Le Chasseron L'Auberson

Renseignements : Dir. Yverdon-Ste-Croix, Yverdon tél. (024) 2.22.15

Auberge du Chalet-à-Gobet

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la Ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

Gluntz Pierre, Tél. (021) 4 41 04

(pour décembre prix spéciaux pour écoles)

LE CHEMIN DE FER ET LES AUTOCARS Aigle - Ollon - Monthey - Champéry

vous recommandent pour la course scolaire

Champéry-Planachaux
Morgins-Le Corbeau-La Foilleuse
Les Giettes-Chindonne

Régions idéales pour les courses scolaires

Se renseigner dans les gares CFF
ou à la Direction A.O.M.C. à Aigle

FUNICULAIRE

Lugano-Monte San Salvatore



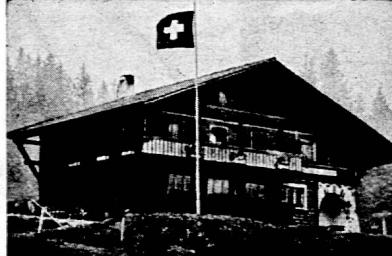
Panorama splendide

★

La plus belle promenade de
la région

★

Tarif spécial pour écoles



Auberge du Lac des Joncs

sur
Châtel-St-Denis
Alt. 1300 m.

But idéal de promenades

Restauration, chambres et pension

Arrangements pour écoles et sociétés

Téléphone (021) 5 91 23 — M. GENOUD

■ Téléférique

■ Loèche-les-Bains - Gemmipass

Altitude : 1410 m. - 2322 m. — Téléphone (027) 5 42 01

Le nouveau téléférique conduit les touristes en 8 minutes
au sommet du col. Billets spéciaux pour écoles et sociétés.

PROSPECTUS A DISPOSITION

Col de Jaman

Alt. 1526 m. - Tél. 6 41 69 - 1 h. 30 des Avants, 2 h. de Caux.
Magnifique but de courses pour écoles et sociétés.

Restaurant Manoire

■ OUVERT TOUTE L'ANNÉE ■ GRAND DORTOIR

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés. R. Rouiller.

Hôtel Wildstrubel - Col de la Gemmi

2322 m.

Le col de la Gemmi sera praticable début juin.
Prix spéciaux pour écoles et sociétés.
Prospectus et prix courant à disposition. Famille de Villa.
Téléphone (027) 5 42 01

„Arkina“

Eau minérale digestive — Elimine les pierres d'acide urique

Partie corporative

SPR - Comité central

Le comité central SPR a tenu séance à Biel, le samedi 2 mai, sous la présidence d'A. Perrot.

Séance copieuse, comme il se doit, fort bien préparée, comme d'habitude, empreinte d'un excellent esprit de collaboration et de bonne humeur, comme toujours.

La FIAI, dans l'impossibilité de siéger à Washington avant le congrès de la Confédération mondiale, siégera à Paris à fin juillet. A. Perrot et A. Chablot y seront les délégués de la SPR, tandis que Perrot et Paroz assisteront au congrès du Syndicat national des instituteurs.

Le bureau du comité central a déjà préparé tous les rapports demandés par nos organisations internationales : **L'enseignement et l'appréciation mutuelle des valeurs culturelles de l'Orient et de l'Occident** (Mlle Hanché), **L'initiation de l'instituteur à l'aspect culturel des diverses civilisations mondiales** (L. Monnier), **La place des sciences dans la scolarité obligatoire** (A. Paroz), de même que la **Déclaration nationale** faite au nom de la SPR par A. Perrot.

Enfin, la réponse à deux enquêtes de la CMOPE sur les **vacances scolaires** et sur l'**éducation des adultes en Suisse**.

Le comité avait pensé réunir cet automne déjà l'**assemblée des délégués de la SPR** pour choisir la date et le lieu du prochain congrès SPR (1962), et surtout

pour adopter un ou des sujets d'étude. Après réflexion, il semble que les sections pourraient faire des propositions, et que les sujets éventuels pourraient être choisis et sanctionnés au moyen d'un vote par correspondance, ce qui est prévu par les statuts ; l'assemblée des délégués serait alors convoquée en 1960.

Un intéressant échange de vues a eu lieu sur la possibilité de nouer des relations plus suivies avec nos collègues de Fribourg et du Valais.

La SPR, ou plutôt son bureau, s'est occupé de recueillir des candidatures pour un double poste d'insstituteurs qu'une compagnie française demandait pour un chantier à quelque 200 km. de Téhéran ; 6 candidatures sérieuses ont pu être réunies.

Le comité d'aide aux écoles suisses de l'étranger a adopté une résolution qui met fin à la longue crise qu'il a subie. Si cette conclusion ne satisfait pas nos collègues du SLV, elle permettra tout de même à ce comité de se mettre à l'étude de la révision de ses propres statuts, où les droits et les compétences de chacun seront précisés. A. Neuenschwander continuera à en assumer la vice-présidence pour une année encore comme représentant de la SPR.

Enfin, le séminaire de Chexbres des 29 et 30 mai, qui se tiendra sous le double patronage de la SPR et du Centre d'information et de Public Relations, est déjà très soigneusement préparé. E. Pierrehumbert en assume la direction avec M. L. Niggli, du CIPR.G. W.

VAUD

Au Grand Conseil

Notre législatif cantonal compte un nouveau membre du corps enseignant : notre collègue Pierre Vuillemin, maître OP, de Lausanne, à qui nous adressons nos félicitations et nos voeux de fructueuse activité.

Ancien président du comité central de la SPV, P. Vuillemin saura, comme nos autres collègues M. Besson, E. Lavanchy et F. Petit, grands conseillers, défendre quand il le faudra les intérêts du corps enseignant vaudois.

Le comité central.

Société vaudoise de TM et RS

Nous nous proposons d'organiser pour le mercredi 24 juin une visite des installations Maggi à Kemptthal, et des usines de montage des voitures VW à Schinzach. Le voyage est prévu en flèche rouge des CFF. Prix du billet : 23 francs. Diner 5 fr. à 6 fr. 50 (service compris).

D'entente avec le Département, les collègues qui participeront à cette sortie pourront disposer de leur mercredi matin, à condition de compenser les heures. Aviser les commissions scolaires.

Afin de savoir si le nombre des participants sera suffisant, prière de s'inscrire par carte postale à G. Conne, Beaulieu 39, Lausanne, jusqu'au 15 mai. Cette manifestation n'est pas réservée aux membres seulement. Si la sortie a lieu, une circulaire sera envoyée aux participants.

Postes au concours

Jusqu'au 13 mai 1959 :

Montreux-Châtelard : Institutrice primaire à Chailly-sur-Clarens. Indemnité de résidence pour célibataire : 400 fr. par année. Les candidates sont priées d'envoyer un bref curriculum vitae à la Direction des Ecoles, Montreux.

Préverenges : Institutrice primaire.

« Vacances des jeunes »

signale sa vente d'insignes les 15 et 16 mai, organisée à Lausanne et dans les principales localités du canton pour financer les camps 1959.

Merci aux collègues qui feront bon accueil aux vendeurs !

LES HOMONYMES GROUPÉS **INTRODUCTION hors texte par MM.**

Ges CHEVALLAZ, anc. directeur des Ecoles normales du canton de Vaud.

Sam. ROLLER, co-directeur des Etudes pédagogiques de Genève.

Eug. CORDEY, correcteur, brev. 1922 Normale de Lausanne.

(1200 ex. vendus en S. romande)

Cette introduction hors texte est adressée contre préversement de 25 c. au C. C. P. II 10357, Eug. Cordey, av. Mon-Loisir 3, Lausanne.

(Chèque encarté dans le présent numéro)

GENÈVE

UIGD

**Rapport de la présidente
pour l'exercice 1958-1959**

Bonne, gaie et vigoureuse, voilà comment toutes nous voulions que fût notre Union des institutrices, il y a juste une année.

Voyons ensemble maintenant si elle l'a bien rempli, son audacieux programme.

1. — EFFECTIF

Notre Union compte 260 membres actifs et 120 membres honoraires.

Après de longs et nombreux pourparlers, avec une très grande bonne volonté commune, l'UIG et le SE sont tombés d'accord pour réaliser enfin l'unité du corps enseignant primaire et enfantin. Nous avons, avec votre complète approbation, signé une convention qui réglera notre vie corporative à tous, pendant trois ans.

Souhaitons vivement que cet engagement dépasse ces limites et rétablisse l'entente définitive parmi nous.

Aussi sommes-nous heureuses d'accueillir 42 nouveaux membres, venus du SE :

Mmes et Mlles : Claire-Lise Berchet, Josette-C. Shristin, M.-Jeanne Constantin, Yvonne Degus ; Hélène Dell'Acqua, Marcelle Dentand, Simone Deshusse, Monique Ducret, Agnès Dumont, Madeleine Fluckiger, M.-Louis Gaibrois, Madeleine Gavard, Anne-Marie Ghirardi, Pierrette Gleckner, Marcelle Goerg, Anne-Marie Granget, Christiane Hidber, Jeannette Langemann, Jane Loetscher, Madeleine Lopez-Bramon, Jacqueline Martin, Lucienne Maspero, Suzanne Mehling, Irène Mercier, Jacqueline Muller, Gilberte Negri, Marguerite Nicolas, Charlotte Nierlé, Pascale Passello, Janine Pellaton, Antoinette Poyet, Agnès Preti, Andrée Quennoz, Aline Rochat, Janine Rossmann, Nelly Schaer, Monique Schwer, Emmy Soldini, M.-Claire Toïa, M.-Jeanne Turrian, Liliane Vadi, Elisabeth Warynski.

Nous avons encore le plaisir de souhaiter une très cordiale bienvenue à Mmes et Mlles Besson, Girod, Milhan, Mingard, Pons, Rast, Richner, Rivara, Senn, Stalder, Stranieri et Vallet.

Quatre institutrices sont arrivées au terme de leur carrière et deviennent membres honoraires :

Ce sont Mmes Belet, Lagier, Pautex, Richard.

Nous leur adressons nos vœux de longue et paisible retraite.

Mmes Arnoux-Vivarelli et Quenet ont démissionné.

2. — ACTIVITÉ

1958 est l'année du congrès de la SPR, et toute notre vie de section s'est trouvée intimement liée à la préparation de cette grande manifestation. A mon agenda, j'ai compté 61 séances destinées au congrès.

Le comité de la section s'est réuni 11 fois. De plus, nous avons tenu 12 séances de comité mixte, c'est-à-dire UIG-Messieurs, UIG-Dames et Union amicale des écoles enfantines.

Les présidents se sont rencontrés régulièrement pour régler les questions urgentes.

C'est le 26 février 1958 que nous inaugurions le grand programme de nos visites d'entreprises : nous allions chez Belfa-Textiles. Le 17 mars, le Grand-Passage nous recevait. Le 27 nous parcourions l'usine Gardy. Le 17 avril, nous montions aux Charmilles visiter les usines de la Société des instruments de

physique. Le 26, nous déambulions dans ces coulisses de la gastronomie que sont les sous-sols de l'Hôtel Richmond. L'automne dernier, le 23 octobre, c'était la visite de l'usine Bobst, à Prilly, suivi d'un repas amical à Begnins.

Dans le cadre de ces visites et pour les compléter, nous avons eu le privilège d'entendre des causeries données par les directeurs des diverses entreprises et 3 conférences tenues à l'école de la rue Necker.

En effet, les 16 mai et 26 novembre et 28 janvier, MM. Sordat, Haas et Möri sont venus tour à tour nous présenter leurs problèmes.

Patrons et chefs syndicaux nous ont franchement dit ce qu'ils attendaient de l'école et des instituteurs.

Du même coup, nous comprenions, une fois encore, combien notre tâche est déterminante pour l'avenir de nos élèves.

Au cours des prochains mois, une nouvelle série de visites nous conduira entre autres dans une grande banque et à la Swissair.

Nous prévoyons aussi un séminaire, sur le plan romand, où chefs d'entreprises et instituteurs pourront confronter leurs idées.

Le 19 mars 1958, lors du traditionnel thé des correspondantes, nous écutions avec intérêt les rapports de nos déléguées aux différentes associations.

Les 8, 9 et 10 mai, nous accueillions à Genève, avec le généreux appui du Département de l'instruction publique, 120 enfants italiens et tessinois auxquels s'étaient joints une cinquantaine de petits Français. Quelle joie pour nous d'offrir à tous ces écoliers de 10 ans des souvenirs genevois inoubliables !

Le 5 novembre, en assemblée plénière, nous discutons et nous acceptions, à l'unanimité, les 7 articles de la convention qui allait être passée entre l'UIG et le SE.

1958, c'était l'année du congrès de la Société pédagogique romande, c'était aussi l'année de la SAFFA.

Le 11 septembre, l'UIG avait frêté un avion et, sous la conduite de Mme Meyer de Stadelhofen, une vingtaine de collègues partirent pour Zurich visiter la SAFFA.

Le 3 décembre, nous fêtons l'Escalade. M. Soldini, président du Syndicat de l'enseignement, était des nôtres.

Merci à Mme Mauron, à Mlle Senglet et à leurs compagnes pour avoir si agréablement décoré la salle.

3. — RELATIONS AVEC LE DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

A sept reprises, nous nous sommes rendues aux séances des délégations.

Voici quelques-uns des sujets traités :

- Recrutement des maîtres des enseignements spécialisés ;
- Rattachement des 8e et 9e années à l'Enseignement secondaire ;
- Inspectorat de l'enseignement du dessin ;
- Bulletin officiel dédié aux bonnes relations entre la famille et l'école.
- Lors de la dernière séance, M. Zumbach, tuteur général, et M. Paillard, directeur de la Protection des mineurs, sont venus nous parler de leur travail.

En ce moment, nous nous occupons à nouveau de l'enseignement de l'allemand en 7e primaire.

De plus en plus, nous apprécions ces séances des

déléguations permettant un échange de vue constructif entre le Département et notre association.

Nous remercions M. Borel, chef du Département de l'instruction publique, et M. Jotterand, directeur de l'Enseignement primaire, de ce privilège qu'ils continuent à nous accorder.

Je vous signale que le DIP fait appel à des déléguées de l'UIG-Dames pour toutes les commissions de travail qu'il organise.

Sur notre proposition, c'est Mlle L. Neuenschwander qui a eu l'honneur de représenter le corps enseignant primaire à la commission nationale suisse de l'Unesco qui siégeait en octobre à Vitznau.

Sous la direction de M. Chablotz, les participants ont comparé les diverses manières d'enseigner l'histoire dans les cantons suisses.

Journées de travail instructif auquel notre déléguée a pris un très vif intérêt.

4. — COMMISSIONS ET GROUPES

Le congrès de la SPR a mobilisé toutes les forces de l'UIG ; aussi n'est-ce qu'en septembre dernier que le centre d'information, en faveur duquel vous vous êtes montrées si généreuses, a commencé son activité en lançant une enquête sur la documentation personnelle. Mais la difficulté de trouver un local a été un obstacle à son développement, difficulté qui, nous avons de bonnes raisons de le croire, sera bientôt surmontée.

Pour faire face à la cruelle pénurie de maîtres prévue pour ces prochaines années, nous avons constitué une nouvelle commission chargée de mener campagne dans les mouvements de jeunesse afin que jeunes gens et jeunes filles connaissent mieux les exigences réelles, bien sûr, mais aussi les joies profondes de notre métier.

Ce sont Mlles L. Senglet et M. Schwer qui prennent la responsabilité de cette commission pour notre section.

Mais nous vous demandons à toutes de nous aider dans ce domaine et d'encourager et d'exhorter les hésitantes à passer le concours. Eveiller la curiosité des enfants, les aimer, les instruire, les gronder, et... leur pardonner, voilà bien la plus merveilleuse tâche féminine et toujours la plus actuelle.

Théâtre

Le beau succès de « L'Amour Médecin » nous a tous réjouis. Sur notre demande, les grands chefs : MM. Delor et Kühne, envisagent de monter un nouveau spectacle pour la jeunesse. Bonne chance au groupe théâtral de l'UIG !

5. — RELATIONS AVEC LA SPR ET LES AUTRES SOCIÉTÉS PÉDAGOGIQUES

Le congrès, une belle réussite ! C'est avec plaisir que nous évoquons la fastueuse réception du Conseil d'Etat dans les salons de l'Alabama, la conférence captivante de M. Guillemin sur Rousseau, les longues discussions du rapport Rebetez si agréablement coupées par le déjeuner officiel.

Puis, ce furent « L'Amour Médecin » qui enchantait la nombreuse assistance ... le bal ... les promenades et le Salève.

Notre gratitude va à M. Neuenschwander, ancien président de la SPR, et à son équipe.

L'organisation du congrès nous a causé beaucoup de peines et de soucis, mais le plaisir dont ont témoigné tous nos hôtes nous a largement récompensés.

Comme de coutume, nous nous sommes rendues aux assemblées générales de Neuchâtel, de Vaud et du département de l'Ain. Ces contacts avec nos

collègues d'ailleurs sont toujours enrichissants.

L'Union des institutrices suisses, qui avait la responsabilité du pavillon de l'Education, à la SAFFA, nous a demandé notre collaboration.

Comme vous le savez, nous y avons répondu dans la mesure de nos moyens. A la fin d'août, cette grande association groupant la quasi totalité des institutrices de Suisse tenait son assemblée annuelle des déléguées, à Zurich, dans le cadre de la SAFFA. J'y fus invitée et c'est avec un vif intérêt que je visitai cette très belle manifestation féminine et... nationale.

6. ENTRAIDE

Le rapport de la trésorière paru dans l'« Educateur » du 28 février vous a renseignées, Mesdames, sur notre fonds d'entraide, déficitaire cette année ; pourtant, les parrainages du tuteur général, de Pro Infirmis, de la Croix-Rouge et du village Pestalozzi, vos dons à l'Ouvroir de l'Union des femmes, au Foyer d'accueil, au Foyer de l'Aubépine, au Home des sourds, etc., ont soulagé bien des déshérités.

Nous remercions nos collègues qui, mois après mois, alimentent notre fonds d'entraide avec générosité, et nous lançons un appel très vibrant à toutes celles d'entre vous qui n'auraient pas encore eu l'occasion de verser leur obole de le faire au plus vite. (Une cache-nique.)

Un chaud merci à celles d'entre vous qui donnent de leur temps en offrant des leçons particulières à certains des pupilles du tuteur général.

C'est avec mélancolie que le comité prend congé ce soir de deux de ses membres.

Mlle Hélène Berney nous quitte après vingt ans de présence fidèle. Trésorière pendant dix ans, elle s'est toujours acquittée de sa tâche avec une discréption souriante.

Après avoir remis le soin de nos finances à Mlle Schwindt, elle a bien voulu quelques années encore prolonger son mandat.

A cette amie dévouée qui a consacré tant d'heures au bien de l'Union, nous exprimons notre sincère gratitude.

Mlle Renée Rosset nous quitte aussi après deux ans passés au comité comme « bulletinière ».

Nous remercions Mlle Rosset pour son travail conscientieux et nous espérons la retrouver plus tard au sein du comité.

CONCLUSIONS

En terminant ce rapport, je dois exprimer ma reconnaissance aux membres du comité pour toutes les tâches accomplies avec tant de bonne grâce.

Ma gratitude va également à Mme Meyer de Stadelhofen et à M. Pierrehumbert pour leur entière et franche collaboration.

Aujourd'hui se termine un exercice particulièrement heureux pour notre Union. Après le succès du congrès SPR, nous avons eu la joie de réaliser l'unité du corps enseignant genevois, primaire et enfantin.

Qu'il nous soit permis, à ce propos, de remercier M. Jotterand pour la part qu'il a prise à cette réalisation.

Cette unité, nous l'avons consacrée, la semaine passée, à Vernier.

Tous ensemble, nous avons partagé fraternellement le pain et le sel et applaudi le joyeux spectacle des « Hussards ».

Désormais, le nom de notre association atteint sa pleine signification. Elle est réellement l'Union des instituteurs genevois.

J. Marta.

Genevois, amis des sciences

Assez souvent, nos élèves achètent des petits microscopes à 15 fr. Ils grossissent 300 fois.

Ces petits microscopes permettent un merveilleux travail de sciences.

Mais il y a une technique du microscope : Comment couper des tranches de matériel à observer ? Comment colorer ces coupes ? Comment fixer nos sujets ? Comment monter définitivement des lamelles ? Quels produits chimiques faut-il ? etc.

On ne s'improvise pas manipulateur.

Je vous propose de donner un petit cours pour ceux d'entre vous qui ont un de ces microscopes. Nous pourrions faire cela en septembre et, pour quelques francs, chacun emporterait les produits chimiques nécessaires.

Qui s'y intéresse ? Ecrivez-moi une carte postale : si j'ai au moins 5 inscriptions, je donne ce cours.

Jean-Pierre Guignet, 4, rue de Vermont, Genève, téléphone 34 38 62.

NEUCHATEL**EN MARCHE VERS LE CENTENAIRE****Val d'Isère 1959**

Le camp organisé par le comité du Centenaire a eu lieu. Des collègues SPN, VPOD, et non organisés y prirent part. Excellent esprit. Parfaite entente. Chacun en garde un bon souvenir.

Nous étions une bonne vingtaine à nous embarquer, dimanche 12 avril, dans l'autocar qui devait nous mener à Val d'Isère.

Voyage pittoresque, remontant la vallée de la Tarentaise, et agrémenté d'un soleil prometteur. En effet, trois jours durant, le grand beau nous tint compagnie, et si par la suite le temps devint maussade, l'enthousiasme des skieurs ne flétrit guère. Chaque jour amenait de nouvelles découvertes en descentes possibles, qu'elles soient abruptes ou « familiales ». Certes, les deux téléphériques qui nous amenaient à pied d'œuvre nous facilitèrent grandement la tâche ; aussi pour nous permettre d'atteindre plus facilement un ou deux sommets de 3 000.

De la neige, il y en eut pour tous les goûts : printanière par endroits, dure et portante le matin, mouillée et même collante certains après-midi ; et la fraîche, tombée l'avant-dernière nuit, permit à chacun de chanter sur les bosses du « Plan ».

Ajoutez à cela une nourriture excellente et abondante, des soirées calmes, lectures, cinéma ou... poker, et vous comprendrez que ce furent de vraies vacances.

Que notre ami Jean trouve ici nos meilleurs vœux de prompt rétablissement, constraint qu'il fut à l'inaction le mardi soir déjà.

Voyage de printemps à Vienne

du 13 au 18 avril 1959

En ce clair matin du 13 avril 1959, un car de dimensions imposantes, descendu des montagnes neuchâteloises, filait à toute allure sur la route de Neuchâtel à Bienne. Un lever de soleil éblouissant, prometteur d'une journée radieuse, l'avait salué au passage et ses occupants se félicitaient de leur bonne fortune. La pluie, le froid et même la neige n'avaient-ils pas fait leur réapparition deux jours plus tôt, mettant en péril la pleine réussite de ce voyage imminent à Vienne dont les quarante participants, pour la plupart instituteurs et institutrices du Haut, du Bas et même du Jura bernois avaient rêvé longtemps à l'avance ?

Mais à présent, toutes craintes disparues, le moral était tout entier à l'optimisme ! Disons dès à présent que si ce voyage fut en tous points parfait, le beau temps stable sous le signe duquel les quatre principales journées furent placées, générateur de joie et de bonne humeur, y eut sa très large part.

Mais voici déjà le vaste miroir scintillant du lac de Biel, succédant à celui de Neuchâtel, et bientôt nous faisons un premier arrêt devant la gare de la « Ville de l'Avenir » qui n'a pas usurpé son nom. C'est qu'il nous faut cueillir au passage nos collègues jurassiens, partis de chez eux par le premier train du matin. Bonne occasion de mettre le nez à l'air et, pour certains d'entre nous qui n'ont pas eu le temps de déjeuner, d'avaler rapidement un café matinal tout en croquant un croissant chaud ! Nos places réintégrées, nous roulons maintenant vers Zurich où nous arrivons à 10 heures moins un quart.

Nouvel arrêt, histoire d'emplir ses poumons d'air pur et... en route !

Les bords du lac de Zurich, d'une idyllique beauté, chantent un hymne à la gloire du printemps. Tout est si frais, si clair, si neuf ! L'azur de l'eau, le vert doux si précieux parce que si fugitif de la jeune feuillée, les gros bouquets des arbres en fleurs, s'harmonisent à merveille avec le décor de fond des Churfürsten, éclatantes de blancheur sur le ciel d'un bleu profond. Mais le soleil monte au ciel. Les kilomètres s'ajoutent aux kilomètres... Déjà, nous avons passé imperceptiblement du canton de Zurich dans celui de Schwytz, et nous voici dans celui de Glaris. 11 heures sonnent au clocher de Bilten ; à peine avons-nous le temps d'entrevoir au passage sa célèbre maison ancienne de style Renaissance. L'historique et pittoresque petite ville de Täfels, sise dans un décor enchanteur, nous laisse le regret de ne l'avoir connue qu'en passant...

Mais voici déjà Mollis, village tout à la fois industriel et agricole, et point de départ du col de Kerenzerberg. Le car attaque courageusement la montée. Plus on s'élève, plus grandiose est le paysage. Tandis que villages, routes et rivières s'amenuisent au fond de la vallée, les montagnes hautaines semblent grandir encore et règnent souverainement dans toute leur majesté.

La surprise que tout le monde attend avec impatience, c'est ce beau lac de Wallenstadt apparu soudain. Les exclamations admiratives furent spontanément, car le spectacle en vaut la peine. Dominée par les Churfürsten, la nappe d'eau en refléchit fidèlement la masse imposante et s'irise de toute la gamme des bleus et des verts de la palette divine. C'est ici que les fervents chasseurs d'images ont connu les affres du supplice de Tantale, tandis qu'ils voient disparaître aussitôt qu'entrevisus cent paysages plus picturaux les uns que les autres, à tout jamais perdus pour leur objectif !

Plus nous nous approchons de la frontière, plus la nature se fait belle et attrayante. Il semble que notre chère patrie veuille nous laisser en viatique le souvenir de sa plus parfaite beauté. Tout ce qui porte fleurs s'est épanoui avec exubérance. Tandis que les

cerisiers rient à corolles déployées à côté des frais pommiers à tête ronde, les magnolias portent gravement leurs coupes de cire, les pêchers tout roses se laissent bercer avec insouciance par la brise, et voici que jaillit là la touche lumineuse d'un buisson de forsythias qui semble avoir capté d'un seul coup tout l'or du soleil...

Maintenant, la route longe le Rhin, frontière naturelle entre la Suisse et la petite principauté du Liechtenstein. De l'autre côté de la rive, Vaduz, minuscule capitale, nous fait un signe amical au passage.

Nous nous souviendrons longtemps de l'excellent repas de midi servi à Buchs et de la cordialité souriante du personnel hôtelier !

Mais la route nous appelle... Nous voici dans le Vorarlberg. Le paysage a changé de physionomie. Il n'a plus la douceur de la terre saint-galloise que nous avons laissée derrière nous, mais il nous offre en compensation la majesté d'un pays de montagnes un peu austère, mais rempli de poésie. Voici déjà Bludenz, la « Porte des Alpes », point de rencontre de cinq vallées alpestres, puis Dalaas, Klösterli, et enfin Langen, où commence le long tunnel de l'Arlberg.

Quant à nous, c'est par la route que nous traverserons ce col, où notre car s'est déjà engagé sans hésitation. De lacets en lacets, nous prenons de la hauteur ; le paysage grandiose est impressionnant. Il offre le curieux contraste d'à-pics rocheux et de parois de neige abruptes, au long desquelles nous distinguons, tels de minuscules fourmis, d'intrépides skieurs que ne rebutent pas les glissades les plus audacieuses.

Mais nous voici arrivés au sommet. C'est le royaume des neiges, une féerie en blanc et bleu sur laquelle le soleil éblouissant déverse toute sa chaleur.

Nous mettons pied à terre pour étancher notre soif à la terrasse d'une auberge toute proche, nous chauffons

fer au soleil comme des lézards et... écrire les premières cartes postales !

C'est ensuite la descente sur l'autre versant... Nous voici dans le Tyrol !

On comprend que ce pays ait su garder pour toujours le cœur de tous ceux qui l'ont connu, fût-ce une seule fois, et qu'il leur laisse la nostalgie d'une terre de beauté demeurée intacte. Car, ici, l'homme a respecté la nature. Point de grands hôtels ni de palaces qui enlaidissent les plus beaux paysages ! Dans leur somptueux cadre de montagnes couronnées de neige, les forêts, les alpages ont gardé tout leur charme sauvage, les petits villages toute leur candeur.

Les jolis chalets se serrent autour de leur église aux exquises proportions. Si leur clocher ne lance pas vers le ciel, d'un seul jet, sa flèche acérée, il sera de forme bulbeuse et le plus souvent recouvert de tuiles rouges ou vertes. N'oubliions pas la petite auberge sympathique que signale une enseigne naïve, ni l'épicerie-magasin-aux-souvenirs, où la boîte à musique voisine avec le chapeau vert à blaireau !

Passé Landek, où nous rencontrons l'Inn pour la première fois, les villages se font plus rares. Ici ou là, une croix de pierre ou un oratoire jalonne la route.

Mais voici que, dans la vallée encaissée où le soleil n'arrive plus à pénétrer, l'ombre descend, tandis que la lumière s'attarde sur les plus hautes cimes qu'elle dore, puis rosit. C'est l'heure grave et sereine de l'Alpenglühn...

Nous atteignons Innsbruck comme s'éteignent les cimes neigeuses.

Un peu étourdis, encore éblouis de toutes les beautés contemplées au long des 472 km. qui nous ont amenés jusqu'ici, nous nous apprêtons à faire honneur au repas du soir qui nous attend à l'hôtel.

(A suivre) M. C.

DIVERS

Colonne de vacances

La colonie de vacances de St-Gervais cherche deux moniteurs majeurs pour le séjour qu'elle organise à La Rippe du 2 juillet au 18 août 1959. Prière d'adresser les offres écrites à M. Charles Pellet, instituteur, ch. de la Violette, Cointrin (Genève).

Orientation professionnelle

Le Groupe romand des orienteurs professionnels (GROP) s'est réuni dernièrement sous la présidence de M. James Schwaar, à Aubonne.

Deux conférences y ont apporté un enrichissement de connaissances. M. A. Masnata, directeur de l'OSEC à Lausanne, a traité le sujet suivant : « Aspects économiques de USA ». De son récent voyage aux Etats-Unis, il apporte des études et impressions intéressantes sur les conditions de main-d'œuvre, du manœuvre à l'automation, et sur la nécessité d'une formation professionnelle complète pour assurer des contremaîtres avisés.

Il fait part de connaissances étendues, sur des faits démographiques, et sur l'évolution du système économique face aux problèmes de la civilisation des masses.

Ensuite, M. Alfred Sudan, directeur de l'Office cantonal d'OP de Fribourg, présente : « L'information en orientation professionnelle par le film. » Le conférencier rappelle le développement et l'évolution du

film, et il apporte les conclusions d'une recherche poussée sur les effets de la présentation. Le conférencier rappelle le développement et l'évolution du film et il apporte les conclusions d'une recherche poussée, sur les effets de la présentation de films d'information professionnelle aux adolescents.

Le film doit élargir les horizons de l'enfant, faire choir les préjugés, montrer l'atmosphère du travail, donner des actes vivants, animés par un ouvrier dont on voit les mains et le visage, suivre un apprenti au travail, voir ses difficultés, ses progrès, et les diverses possibilités que lui réserve l'avenir.

Le film doit présenter une belle œuvre humaine.

L. P.-V.

COURS DE VACANCES de la

Guilde suisse des flûtes de bambou

à Crêt Bétard (Vaud) 10-18 juillet 1959

sous la direction de Mme Trudi Biedermann
et de Mlle Sisy Klinger

avec le concours d'autres professeurs de la Guilde

Programme : Construction de flûtes de bambou. Jeu d'ensemble. Classes préparatoires au 1er et au 2e examens de la Guilde. Pour participer au cours des débutants, aucune connaissance musicale n'est exigée.

VOLUMES GÉOMÉTRIQUES : SECTIONS BIZARRES !

Rappelez-vous qu'au cours de nos études l'on nous apprenait à discerner les différentes sections coniques, c'est-à-dire qu'en coupant un cône au moyen d'un plan, il en résultait, selon la direction prise, des coupes ou sections : rondes, elliptiques, paraboliques, voire hyperboliques si le cône était double.

VOIR FIGURE 1

Laissons ces choses qui sont trop savantes pour intéresser nos élèves et tenons-nous-en aux plus simples de nos bons vieux polyédres : cube, tétraèdre, octaèdre, etc., qu'il est facile de confectionner aux travaux manuels (cartonnage, bois, modelage, tôle).

Il est indispensable, pour se faire une idée réelle d'un volume « dans l'espace », d'avoir un modèle sous les yeux, que l'on puisse palper, examiner sous toutes les faces, soulever, mesurer... démonter ou couper !

Les notions de : base, surfaces latérale et totale, volume, angles, sommets, arêtes, axes, perspective, croquis coté et développement sont plus ou moins rapidement assimilées par nos grands élèves.

Vous les intéresserez en abordant ensuite les problèmes de « coupes ou sections planes ».

« Qu'est-ce que ça donne si je coupe tel volume en deux en hauteur, en largeur, en diagonale, etc. ?

Ou en plusieurs tranches parallèles à la base ?

Quelle forme géométrique aura la tranche ?

Observer et comparer les morceaux séparés.

Exercices pratiques en débitant au couteau des volumes en pâte, ou à la scie des volumes en bois. Une vieille boule à bas ou de bœuf, même une pomme ou un salami seront utiles pour ces démonstrations. Arrivons-en enfin à l'objet qui fait le titre de cette étude : « sections bizarres ».

Il est possible de trancher un volume par une coupe plane d'une façon spéciale et inhabituelle (excepté pour la sphère avec laquelle on n'obtient que des **ronds** quelle que soit la façon dont on la débite. (Exercices néanmoins utiles pour l'étude d'un grand cercle, de l'hémisphère, de la calotte, et en géographie des méridiens et parallèles !)

Prenons le CUBE pour commencer.

Comment le couper en 2 parties égales de façon que la section soit **UN HEXAGONE** régulier ? Ou bien, posant le problème sans prononcer le terme d'hexagone : Comment couper un cube en 2 parties égales de manière que la tranche touche à **TOUTES LES FACES** ?

VOIR FIGURE 2

Voyons maintenant le TETRAËDRE ou pyramide limitée par 4 triangles équilatéraux.

Comment le couper en 2 parties égales de façon que la section soit **UN CARRE** ? Ou : Comment le couper en 2 parties égales de manière que la tranche touche à **TOUTES LES FACES** ?

VOIR FIGURE 3

Enfin, prenons l'**OCTAËDRE** (volume limité par 8 triangles équilatéraux) :

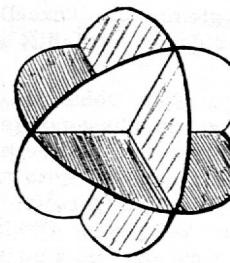
Comment le couper en 2 parties égales de façon que la section soit un **HEXAGONE** régulier ?

VOIR FIGURE 4

Je vous conseille de réaliser pratiquement ces exercices. Vous constaterez la forme originale des demi-volumes obtenus ! Confectionnez-les aussi en carton à partir du développement.

Najaros.

LES TROIS CERCLES L'UN DANS L'AUTRE !



Voici une jolie question de géométrie dans l'espace : Comment s'y prendre pour emboîter l'un dans l'autre trois cercles pareils ? Entendons qu'ils devront être perpendiculaires l'un à l'autre selon les trois plans (ou 3 dimensions) de l'espace.

La figure ci-dessus montre, en perspective, l'aspect du montage en question.

Faites, de préférence, les 3 disques en contreplaqué de 55 mm. d'épaisseur. Le diamètre importe peu, mais comptez environ 8 à 10 cm. par disque.

Quant au secret de l'emboîtement, il vous est révélé à la page suivante !

Heures de travail : 9 à 12 heures le matin, 16 heures à 18 h. 30 l'après-midi.

Classes :

Classe 1 : Débutants : construction d'une flûte soprano, technique du jeu, musique d'ensemble.

Classe 2 : Construction d'une flûte alto en sol, la ou fa, ou d'un ténor en do ou ré. Musique d'ensemble.

Classe 3 : Construction d'une basse ou d'une flûte étendue. Musique d'ensemble.

Eventuellement classe supplémentaire pour la construction d'un xylophone (en échelle) ou d'un tambour. (Tous les jours de 15 à 16 heures.)

Les frais du matériel pour un instrument se montent de 1 fr. 50 à 6 francs.

Les participants sont priés d'apporter : un carnet de musique, des souliers de gymnastique, des linges de toilette, un gobelet.

Prix du cours : 30 francs pour les membres de la Guide ; 35 fr. pour les non-membres ; 25 fr. pour les enfants.

Prix de pension : 80 fr. pour une couchette dans un dortoir, 88 fr. pour une chambre à deux lits ; 96 fr. pour une chambre à un lit.

Commencement du cours : vendredi soir 10 juillet. Jour d'arrivée : vendredi 10 juillet dans l'après-midi ; jour de départ : samedi 18 juillet dans l'après-midi.

Les personnes qui désirent participer au cours voudront bien envoyer leur inscription **avant le 15 juin 1959** à Mme T. Biedermann, Berne, Lerberstrasse 14.

Bibliographie

Aube sur la Palestine, par Anna Eisenberg. 3 fr. 30.

Scampolo, par Dario Niccodemi (traduit de l'italien par M. Santschi). 3 fr. 90.

Aux Editions de « Plaisir de Lire », à Lausanne, ch. des Clochetons 19.

« Tu as vécu dans la rue, seule, libre, sans guide, sans conseil, sans soutien. Tu as effleuré la boue et tu ne t'es pas tachée. Voilà le grand exemple. Me comprends-tu, Scampolo ? » Ainsi s'exprime l'auteur de ce roman, dont fut tiré naguère un film qui eut un grand succès. D'un romanesque très italien, plein de fraîcheur, de lumière, de santé, où l'humour côtoie le tragique, avec quelques passages délicats mais jamais orduriers, destinée aux adultes bien que son personnage principal soit une jeune fille, cette œuvre est d'un style direct, prenant, d'une vivacité tout méridionale.

L'auteur d'« Aube sur la Palestine » habite Haïfa. Aussi sait-elle de quoi elle parle quand elle narre la vie aventureuse des pionniers qui ont abandonné leur avenir au sein de la civilisation occidentale pour aller recréer la Terre promise. Passionnant documentaire, profondément humain, exaltante leçon d'énergie. Comme le peuple d'Israël n'a pas dit son dernier mot dans l'Histoire, la lecture d'un récit de ce genre ne peut être que vivement recommandée pour son très grand intérêt.

(Nous rappelons que, dirigé par un comité romand, « Plaisir de Lire » est une société sans but lucratif, créée pour mettre à la portée de tous les œuvres des meilleurs auteurs suisses et étrangers.)

Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE**

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins et appareils de gymnastique, de sport et de jeux

KÜSNACHT-ZÜRICH
Tél. (051) 90 09 05

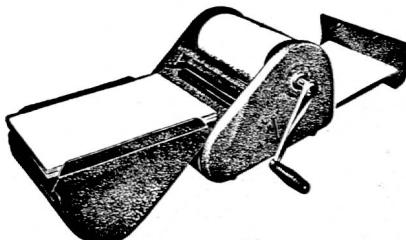
Fabrique Ebnet-Kappel

Nos fabrications sont conçues sur les exigences de la nouvelle école de gymnastique

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers

Une grande innovation dans le domaine de la reproduction :

le "CITO MASTER 115
(fabrication suisse)



L'hectographe
le plus vendu
dans les écoles
romandes.

Pour n'importe quel
dessin, géographie,
botanique, géométrie,
musique, chant,
tableaux - horaires,
travaux d'exams,

de bibliothèque, programmes de soirées, communications aux parents, circulaires, etc., aucun duplicateur mieux approprié ! Le CITO MASTER 115 travaille proprement, rapidement, sans encre, ni stencil. Il vous assure des copies en plusieurs couleurs par tirage. Les originaux peuvent être conservés et réutilisés. Portable, très solide, il est simple à l'emploi. CITO MASTER 115 est l'appareil scolaire idéal. Demandez-en la démonstration sans engagement.

Représentation générale Vaud / Valais / Genève :
P. EMERY, Avenue de Lavaux 70b, PULLY
Tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg / Neuchâtel / Jura bernois :
W. MONNIER, ch. des Pavés 3, Neuchâtel, tél. (038) 5 43 70
Fabriqué par Cito S.A. Bâle.

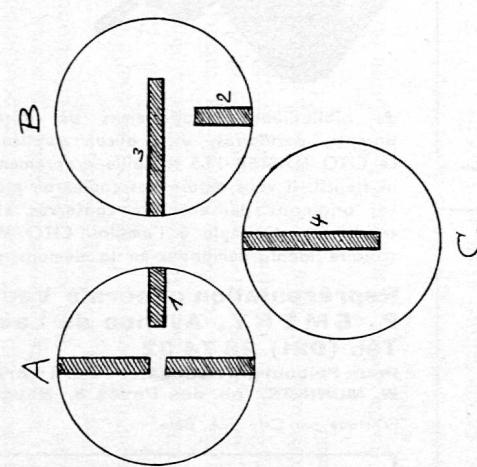
AUTO-ÉCOLE
A. B. C.
DANIEL BEZENÇON

Petit-Chêne 38 (Place de la Gare)
Tél. (021) 22 22 86 entre 20 et 21 h.

Plans des 3 disques à emboîter.
 Soit les 3 disques A, B, C. Les parties hachurées représentent les fentes à pratiquer.

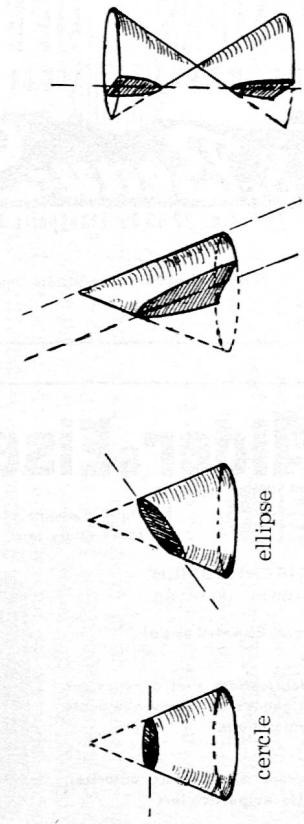
La largeur de ces fentes correspondra à l'épaisseur du contreplaqué utilisé.

Point de « cotes » pour les différentes longueurs de fentes. Il suffit que $1+3 =$ un diamètre et que $2+4 =$ un diamètre.



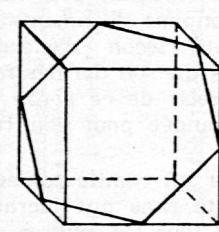
F. Perret (Najaros).

Fig. 1. Les sections coniques.



parabole
ellipse
 cercle

Fig. 2. Cube.



Vue en perspective de la coupe hexagonale.

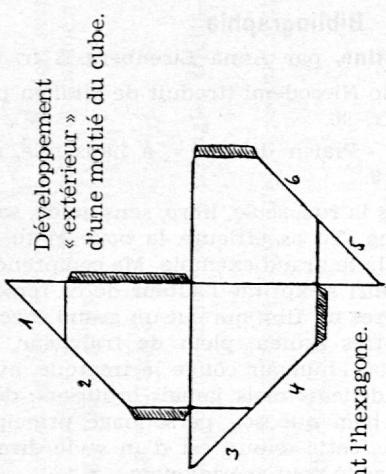
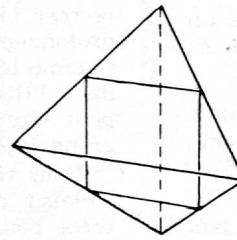


Fig. 3. Tétraèdre.



1 à 6 = côtés limitant l'hexagone.

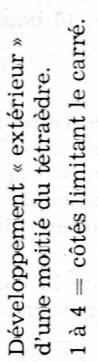
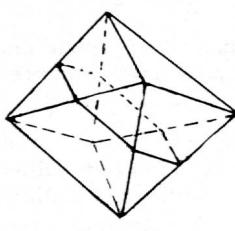
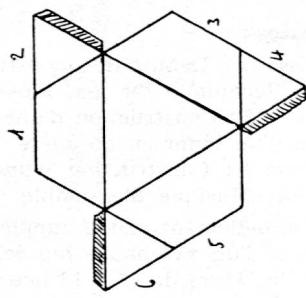


Fig. 4. L'octaèdre.

Développement <extérieur> d'une moitié de l'octaèdre.
 1 à 4 = côtés limitant le carré.



Vue en perspective de la coupe carrée.



1 à 6 = côtés limitant l'hexagone.

Partie pédagogique**Evolution sociale et enseignement du second degré**

(suite et fin)

c) Le cycle d'orientation.

La troisième solution est la plus rationnelle.

Elle consiste à créer un cycle d'orientation faisant suite à la 6e primaire et prenant fin avec le terme de la scolarité obligatoire, soit à l'époque où la crise pubertaire est en voie d'achèvement. Le cycle qui suit étant celui des études spécialisées.

L'idée d'un cycle d'orientation a été lancée en France au lendemain de la Libération par la commission Langevin-Vallon.

Sa valeur et sa nécessité ont été trop souvent exposées pour que nous ne nous attardions pas à justifier les arguments tendant à sa création :

- Difficulté d'émettre des diagnostics sûrs et des pronostics valables sur le comportement intellectuel et les aptitudes avant la fin de la crise pubertaire ;
- Nécessité d'une observation prolongée dans un système scolaire favorisant l'extériorisation des aptitudes, des tendances et des goûts, et permettant avec plus de sûreté d'affirmer ou d'infirmer des jugements scolaires antérieurs ;
- Possibilité de laisser à chaque adolescent une part plus grande dans le choix de son cheminement scolaire. Un enfant est mieux à même de voir clair en lui-même à 15 ans qu'à 10, 11 ou 12 ;
- Sécurité plus grande accordée aux parents par le fait des renseignements que l'école peut leur donner, et par une connaissance meilleure qu'ils auront de leur enfant. Au moment de prendre une décision, retardée de deux ou trois ans, ils verront plus clair dans le choix des voies scolaires qui s'ouvrent devant les élèves.

Enfin, ce décalage de trois années avant les bifurcations définitives aplani les difficultés qui résultent du retard, chez certains enfants, de la maturation des fonctions, sans que ce retard mette en cause leurs capacités et leur intelligence.

Certes, le droit à l'éducation ne signifie pas que tous pourront prétendre à obtenir les baccalauréats traditionnels pour entrer ensuite à l'université, mais que, chacun selon ses aptitudes, ses capacités, sa persévérance dans l'effort, pourra recevoir la culture générale et spécialisée qu'il est capable d'acquérir, la sélection nécessaire intervenant progressivement et s'opérant par des moyens donnant toutes garanties d'objectivité et d'équité.

Ainsi, au système habituel qui voit entrer dans nos établissements secondaires des masses d'enfants qui seront les victimes d'une dure et souvent injuste élimination, se situerait une longue période d'orientation au cours de laquelle l'adolescent serait à même de prendre conscience de sa valeur et de ses limites et par conséquent de décider de son avenir scolaire et professionnel en ayant conscience de ses capacités et de ses goûts.

Nous considérons, pour notre part, que la gratuité de l'enseignement secondaire inférieur n'aurait pas dû être décidée avant qu'ait été organisé un service de psychologie scolaire établissant les capacités d'intelligence des élèves quittant l'école primaire. Les notes scolaires des instituteurs n'offrent pas une garantie suffisante ; elles dépendent trop de l'équation personnelle du maître et de la composition des classes. Les examens d'admission, si améliorés soient-ils, sont préjudiciables à toute une catégorie d'enfants inhibés

devant le risque auquel ils ont à faire face : il n'est pas équitable de décider de la destinée d'un enfant sur les résultats d'un travail de quelques heures.

La gratuité a engagé trop de parents qui n'en avaient peut-être pas l'intention, et malgré les conseils des instituteurs, à inscrire leurs enfants dans les collèges ; mais... puisque ça ne coûte rien !

Qu'il y ait, d'autre part, un malmenage scolaire actuel ressort à l'évidence lorsqu'on examine des statistiques.

En Suisse romande, un tiers des enfants qui entrent dans l'enseignement secondaire sont éliminés à la fin de la première année d'études et sur cent élèves sélectionnés au départ, moins de cinquante obtiendront le certificat de maturité : inadaptation de l'enfant à l'école, mauvaise orientation, mais indiscutablement aussi inadaptation de l'école à l'enfant.

En France, en 1955-1956, 101 000 jeunes gens et jeunes filles se sont présentés au baccalauréat. 41 000 ont été reçus : 60 % ont échoué. Des méthodes plus appropriées et des plans d'études mieux conçus permettraient, sans aucun doute, d'améliorer ces résultats quand on sait avec quelle dureté s'effectue l'élimination des candidats à l'entrée en 6e.

Les divers projets de réforme scolaire conçus au cours des années écoulées présentent les mêmes caractères, malgré la diversité des solutions envisagées.

La conception d'une orientation et d'une observation prolongées prévaut sur celle procédant par différenciation précoce et élimination.

Elle consiste à faciliter à chaque enfant la prise de conscience de la nature individuelle : tempérament, caractère, intelligence ; de ses moyens de pensée et d'action, de ses pouvoirs et de leurs limites ainsi que des divers facteurs qui détermineront sa destinée : lui donner sa chance et la part de responsabilité qu'il peut raisonnablement supporter pour la construction de son avenir.

Dans un système semblable, la sélection se confond avec le stade terminal de l'orientation : elle s'opère à 15 ans, à l'âge où l'adolescent est à même de prendre des décisions plus mûries qu'à 10 ou 12 ans, surtout que, pendant ces trois années, il a été entraîné à se juger lui-même et à voir dans quelle direction le conduisent ses capacités et ses goûts.

Jusqu'ici l'école a sacrifié à ses conceptions propres les adolescents, en ignorant délibérément les caractéristiques de leur vie mentale et, en particulier, les incidences qu'a, pour leur équilibre ultérieur et pour la formation de leur personnalité, tout ce qui relève du domaine affectif :

- Jugement péjoratif global porté sur les élèves de telle ou telle école, considérée comme étant de valeur inférieure à une autre ;
- Choc affectif subi par des adolescents qu'on oblige à quitter une école pour aller dans un autre établissement, et dont on ne mesure pas les conséquences d'ordre individuel et familial.

Il est pénible et inquiétant de constater à quel point ces problèmes sont ignorés du corps enseignant secondaire et des autorités responsables.

C'est pour tenir compte de ces éléments divers que la création d'écoles uniques recevant tous les adolescents de 11-12 ans à 14-15 ans est préconisée par les psychologues scolaires et les spécialistes informés de ces questions.

C'est sur la base de ces idées que j'avais été amené à proposer, en 1947⁵, une refonte complète de la loi genevoise sur l'instruction publique, par la création d'un cycle d'orientation dit « école moyenne », s'insérant entre l'école primaire et les établissements secondaires. Le schéma en était le suivant :

1. De 6 à 12 ans, six années d'école primaire ;
2. De 12 à 15 ans, cycle d'orientation s'achevant avec la période de scolarité obligatoire.

L'organisation interne de cette école d'orientation était prévue comme suit :

1re année, enfant de 12 à 13 ans, pas de différenciation autre que la création d'une section pratique recevant les enfants ayant échoué à l'école primaire. Mais, pour des raisons psychologiques, maintien de cette section dans les établissements d'école moyenne. Pour les autres élèves, révision du programme primaire, entraînement à des méthodes plus abstraites, introduction de l'allemand, activités manuelles et artistiques.

2e année, enfants de 13 à 14 ans, organisation de cette année en sections dans lesquelles les élèves entrent sur le vu des résultats acquis en 1re année. A côté de la section pratique qui continue, ouverture d'une section avec allemand et latin (obligation résultant des prescriptions fédérales⁶), d'une autre avec l'allemand seulement. Un enseignement facultatif de latin était prévu pour ceux qui l'auraient désiré et qui n'auraient pas été admis dans la section où cette langue est enseignée.

3e année, enfants de 14 à 15 ans, même organisation, rectification des erreurs d'acheminement constatées, achèvement du cycle et remise d'un diplôme de fin d'études secondaires ; les résultats obtenus et les constatations au cours des divers enseignements, en particulier celui des activités manuelles obligatoires pour tous, permettant de conseiller objectivement les élèves dans le choix de leurs études ultérieures.

J'avais prévu, en outre, un corps enseignant mixte, formé d'instituteurs et de maîtres secondaires, les premiers apportant leur connaissance des élèves, les seconds leur culture académique.

Ce projet n'a pas abouti ; il est repris actuellement sur des bases qui ne sont pas encore assez fixées pour qu'il soit possible d'en faire état.

Le canton de Vaud, on le sait, fait actuellement l'essai d'un cycle d'orientation de deux ans, entre 10 et 12 ans, dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

1. Ecole mixte, filles et garçons dans les mêmes classes ;
2. Programme non différencié : le début du latin a été repoussé à 12 ans ;

⁵ J'avais été entendu, comme expert, par la Commission du Grand Conseil chargée d'étudier un projet de loi portant création d'une Ecole moyenne, déposé par M. le député Dupont-Willemin qui l'avait mis au point avec M. le professeur André Oltramare. La commission était entrée dans mes vues et il avait même été question de faire une expérience de trois ans avec quelques classes groupées dans une petite école.

C'est du travail de cette commission que sont sorties les épreuves d'orientation scolaire dont j'avais demandé l'organisation. Elles ont été effectuées au cours des années qui suivirent. Actuellement, le laboratoire de pédagogie expérimentale suit l'évolution d'un échantillonnage d'élèves pour déterminer la valeur pronostique des tests scolaires et psychologiques auxquels ils ont été soumis à 12, 13, 14 et 15 ans.

⁶ Celles-ci, amendées, on pourrait fort bien, et avec profit, sans doute, enseigner le latin en quatre ans, comme on le fait pour le grec et comme le demandent certains latinistes français.

3. Personnel mixte : instituteurs primaires supérieurs et maîtres secondaires ;

4. Observation psychologique des élèves : établissement d'un dossier scolaire, conseil des maîtres, etc. ;

5. Examens d'admission avec épreuves de nature scolaire et psychologique.

Dans le cadre de la nouvelle loi bernoise sur les écoles moyennes, le Jura bernois étudie lui aussi la création d'une école secondaire unique de cinq ans, faisant suite à la cinquième classe primaire, dont les trois années inférieures constituent un cycle d'orientation :

- Première année (5e) : classe d'adaptation ;
- Deuxième année (6e) : classe d'orientation proprement dite : dépistage des aptitudes particulières ;
- Troisième année (7e) : répartition des élèves en deux sections, dont l'une avec enseignement du latin ;
- Quatrième année (8e) : spécialisation accentuée des deux sections, la première prenant le caractère d'une section de culture générale avec latin, une seconde langue vivante, éventuellement l'enseignement du grec ; la seconde : section pratique avec enseignement éventuel aussi d'une seconde langue moderne ;
- Cinquième année enfin (9e) : répartition des élèves en trois sections :

Littéraire (latin, anglais, italien, grec ?) ;
Scientifique (mathématiques spéciales, anglais, italien) ;
Pratique (dessin technique, anglais ? italien ?).

Le seul problème sérieux, précise M. H. Liechti, inspecteur des écoles secondaires du Jura bernois et principal auteur de ce projet, est... d'ordre financier. Il ajoute :

« Cette solution permettra en revanche d'adapter l'enseignement aux besoins réels de l'enfant. Le passage latéral d'une section à l'autre sera également plus aisés, l'enfant restera dans la même classe, avec les mêmes maîtres et les mêmes camarades. Le transfert d'une école dans une autre provoquait toujours une rupture, voire un sentiment de déchéance. Pareil système permettra donc aux enfants à la maturation plus tardive de s'intégrer quand même à la section qui leur convient. ⁷ »

On ne saurait mieux dire !

La solution jurassienne s'apparente ainsi aux écoles multilatérales créées en Belgique.

Comme on peut s'en rendre compte, les « écoles d'orientation » peuvent être caractérisées :

a) Sur le plan de la structure par une organisation interne permettant d'offrir à tous les élèves, à côté des enseignements fondamentaux (ce que l'on appelle, en France, le **tronc commun**), un choix étendu d'activités et de connaissances et la possibilité de varier ce choix par des bifurcations ou passerelles permettant le passage facile d'une section à l'autre ;

b) Par l'organisation interne qui doit être assez souple pour que l'orientation individuelle des enfants s'effectue moins par suite du programme ou des disciplines enseignées que par l'acheminement progressif de l'enfant vers les voies qui lui apparaissent correspondre le mieux à son type intellectuel.

Le cycle d'orientation, seul, permettra de retarder le plus possible la différenciation des études considé-

⁷ H. Liechti : Que sera la nouvelle école secondaire jurassienne ? Vie protestante, 13 février 1959.

réées comme prématurée, car, si l'on veut parler d'orientation scolaire objective, celle-ci ne peut guère s'accomplir avant 15 ans.

Seul il donnera à tous les adolescents le sentiment de sécurité et de confiance dont ils ont besoin pour ne pas se sentir amoindris, exclus de la collectivité des camarades de leur âge parce que leur forme d'esprit et leurs aptitudes ne correspondent pas à un gabarit intellectuel arbitrairement établi. Winston Churchill, Sacha Guitry furent repoussés des lycées et des collèges, et l'école les taxa de cancrels...

Combien de Churchill et de Guitry ont été perdus pour la communauté et le sont encore ? Qui en a été et qui en est encore responsable ?

Ecole d'orientation : mêmes établissements, mêmes maîtres, mêmes camarades, mêmes loisirs, même ambiance, mêmes possibilités de trouver son chemin sans éprouver de sentiments d'injustice, de révolte, de crève-cœur, d'amertume...

C'est la solution rationnelle et technique qui prévaudra peu à peu. On voudrait espérer la voir se réaliser par la prise en considération des éléments pédagogiques et psychologiques du problème, avant qu'elle ne soit imposée de l'extérieur, sous la pression des nécessités économiques et politiques.

d) Programmes et méthodes.

Sur le plan des programmes et des méthodes, il serait aisément, si on le voulait bien, d'offrir aux élèves un mode de formation autre que celui qui consiste à les bourrer d'un amas de connaissances disparates dont il ne reste pas grand-chose une fois les examens passés.

Dans les méthodes que la pédagogie moderne préconise, l'une d'elles, au stade de l'orientation, est importante : l'étude du milieu, dans sa réalité : vestiges de l'histoire (monuments, archives), observations de géographie et de sciences naturelles, voire d'astronomie, travail humain, œuvres du terroir littéraires et artistiques.

Il y aurait là matière à une excellente formation diversifiée des esprits, une éducation plaquée sur le réel, un moyen de découvrir des dons, d'éveiller des goûts, d'orienter une destinée. A la pédagogie classique du « écoutez, apprenez, récitez », à l'immobilisme des écoliers et au verbe des maîtres doit faire place une pédagogie active fondée sur la participation personnelle, individualisée autant qu'il se peut, adaptée aux types intellectuels variés dont se compose une classe.

L'éducation traditionnelle est individualiste au possible. Elle a érigé en système la concurrence, le chacun pour soi, l'égoïsme. Or, la vie sociale d'une part, l'activité scientifique de l'autre, ne se supposent pas sans la collaboration, l'esprit d'équipe, l'entraide, la mise en commun des intérêts pour assurer, d'un côté, plus d'harmonie, de l'autre : des résultats.

Si l'école pratiquait la collaboration et utilisait plus largement les techniques pédagogiques du travail par groupes ou par équipes, elle atteindrait des objectifs qui, jusqu'ici, n'ont guère retenu l'attention.

La réforme fondamentale de l'école, à tous les degrés, consiste à renoncer à l'intellectualisme et à l'encyclopédisme actuels, pour mettre en œuvre les moyens pédagogiques — qui existent — capables d'assurer une véritable formation des esprits et

- la prise de conscience, par chacun, de ses capacités, de ses aptitudes, de ses goûts ;
- apprendre à apprendre et non plus apprendre seulement ;

- apprendre à se conduire et non se borner à obéir ;
- apprendre à s'orienter au lieu de se jeter sans information, ni raisons valables, dans des études ou des apprentissages qui risquent de n'apporter ni satisfaction, ni résultats ;
- apprendre à vivre ensemble et à goûter les bienfaits de la solidarité ;
- acquérir le goût et le besoin de parfaire sa culture.

e) La formation des maîtres.

Il est vain de penser à une réforme efficace de l'enseignement secondaire, si ses maîtres ne prennent pas conscience de la nécessité de l'adapter aux conditions et aux besoins de ce temps. Ayant justifié, au droit de l'autorité, du sérieux de leurs études universitaires, ils dominent aisément — trop aisément peut-être ! — la matière de leur enseignement. Par contre, ils ignorent la manière de le donner, n'ayant reçu, pour la plupart, aucune formation psychologique leur ayant appris les moyens de comprendre les réactions et les attitudes des adolescents.

A la Conférence européenne de Sèvres, dont nous avons parlé plus haut, M. Fourastié, après d'autres, s'est élevé contre l'éparpillement des enseignements entre maîtres très spécialisés, dans le cycle inférieur de l'enseignement secondaire. C'est là un des inconvénients de leur formation académique dans des facultés qui s'ignorent et qui ne considèrent leur responsabilité qu'à l'égard de leurs enseignements et de la maîtrise exigée des étudiants dans les disciplines donnant lieu à examen.

Les maîtres secondaires voient leur spécialité et agissent comme si la formation intellectuelle de leurs élèves pouvait résulter de la somme des enseignements particuliers qu'ils reçoivent, alors qu'ils s'ignorent les uns les autres et que les conditions dans lesquelles ils travaillent les empêchent d'avoir une connaissance personnelle de leurs élèves.

On devrait se préoccuper sans retard de mettre sur pied un mode de formation particulier pour les maîtres du cycle d'orientation qui les rende capables d'enseigner plusieurs disciplines relevant de deux facultés, au moins. On éviterait ainsi un excès de spécialisation ou de tendances. En leur donnant la possibilité d'enseigner les mêmes élèves durant un nombre suffisant d'heures au cours de la semaine, ils pourraient alors les connaître suffisamment pour se faire de chacun d'eux une opinion motivée.

On amortirait par ce moyen le choc subi par les écoliers primaires habitués à travailler avec un seul instituteur, lorsqu'ils passent au régime des maîtres différents en vigueur dans le second degré.

Les expériences faites dans le canton de Vaud et à Genève, lors du passage des maîtres primaires supérieurs et d'instituteurs licenciés dans l'enseignement secondaire ont été positives à cet égard. Il n'est que de s'en inspirer.

IV. — Conclusion

Nous donnons ci-dessous, à titre de conclusion, les recommandations adoptées par un séminaire européen consacré à l'étude des problèmes posés par l'orientation scolaire, organisé à Hambourg à l'Institut pour l'Unesco, en janvier 1958 :

1. — Les systèmes scolaires existants ont été conçus en fonction d'une conception de la culture et de l'éducation qui ne correspond plus aux conditions d'évolution du monde contemporain pas plus qu'à la connaissance que nous avons de la croissance mentale et affective des enfants.

2. — A la notion de différenciation précoce fondée sur l'élimination et la sélection doit se substituer celle d'orientation prolongée. C'est dans la mesure où l'éducation scolaire — pour la part qui lui revient ! — assurera à chaque enfant un développement maximum et harmonieux qu'elle répondra le mieux et avec le plus d'efficacité aux besoins de la société de demain.

3. — Conçue sous cet aspect, la différenciation consiste à faciliter pour chaque enfant la prise de conscience de sa nature individuelle (tempérament, caractère, intelligence), de ses moyens de pensée et d'action, de ses pouvoirs et de leurs limites, de ses goûts ainsi que des divers facteurs qui détermineront sa destinée personnelle : lui donner toute sa chance et une part de responsabilité dans la construction de son avenir.

4. — Le processus de différenciation — ou mieux d'orientation — doit se développer en utilisant d'abord les critères d'ordre psychologique. Les considérations d'ordre sociologique et administratif ne venant qu'en second lieu.

Les institutions scolaires de la préadolescence et de l'adolescence doivent donc tenir compte dans leur activité des caractéristiques mentales et affectives des élèves aux divers stades de leur croissance.

5. — Les problèmes de l'affectivité ont une importance toute particulière à cette période de la vie. C'est pourquoi les écoles d'orientation doivent recevoir la totalité des enfants des classes d'âge auxquelles elles s'adressent, le cas des retardés mentaux étant réservé.

6. — Les « écoles d'orientation » peuvent être caractérisées :

1. Sur le plan de la structure par une organisation interne permettant d'offrir à tous, à côté des enseignements fondamentaux, un choix étendu d'activités et de connaissances et la possibilité de varier ce choix au cours des études par des possibilités de bifurcations aussi larges que possibles (options et passerelles) ;

2. Sur le plan du travail, par une combinaison équilibrée entre :

- l'enseignement magistral
- le travail individualisé
- le travail par groupes
- les activités dirigées
- les travaux libres ;

3. Sur le plan du contrôle, par la mise en œuvre de moyens permettant une connaissance approfondie et objective de chaque élève :

- observations des maîtres
- conseil des maîtres
- dossier scolaire
- tutelle psychologique
- contact avec les parents
- etc., etc.

7. — Une attention toute particulière doit être vouée à la préparation professionnelle des maîtres :

1. Pour qu'ils soient aptes à assumer les responsabilités nouvelles qui leur incombent ;

2. Pour éviter le choc que ressentent la plupart des adolescents lorsqu'ils passent du système primaire où tout l'enseignement est donné par l'instituteur, au régime secondaire des maîtres spécialisés.

8. — La sélection est le stade terminal de l'orientation. Le jugement à porter, à ce moment, sur l'avenir scolaire de l'enfant ne doit pas avoir pour base unique la valeur et l'étendue du savoir acquis, mais aussi et tout autant les informations recueillies sur les qualités personnelles : fermeté du caractère, recti-

tude du jugement, capacité à l'effort et à la concentration.

9. — Le problème de la formation des élites ne saurait se limiter à celui d'un équipement intellectuel de haute qualité. Ce dont la société a besoin, à tous les degrés de la hiérarchie sociale, c'est de caractères, de consciences, de valeurs humaines authentiques.

10. — Pour assurer l'efficacité de l'orientation et prévenir les incompréhensions ou les oppositions résultant des traditions ou des partis pris, il est indispensable que l'école organise une collaboration effective entre parents et maîtres.

Ecole et famille devraient tendre à constituer une communauté organique au service de l'enfant.

11. — L'école doit vouer une attention et des soins particuliers aux enfants doués issus de milieux peu familiarisés avec les exigences des études afin de parer aux difficultés auxquelles ces enfants ont à faire face.

12. — L'orientation scolaire ne pourra être judicieusement conduite que si les plans d'études des écoles primaires et des écoles d'orientation sont modifiés et établis en tenant compte des capacités de compréhension des enfants aux stades successifs de leur développement.

13. — L'école doit avoir la préoccupation constante de la santé physique et mentale des élèves.

De petits établissements, à la périphérie des villes, assurent un contact meilleur entre maîtres et élèves, contribuent à la constitution de communautés, vivent et mettent les élèves à l'abri de l'agitation, du bruit et du danger des manifestations résultant de l'instinct gréginaire.

14. — La réduction progressive de la durée journalière et hebdomadaire du travail caractérise l'évolution de la vie économique. Seuls les enfants et les adolescents sont encore astreints à des exigences dépassant la capacité de résistance de l'organisme. Les écoliers ont droit au repos qui leur est nécessaire, à des loisirs suffisants, à des conditions d'existence leur permettant de satisfaire leurs intérêts extra-scolaires, seuls ou en collectivité.

15. — La création d'un système scolaire nouveau, en particulier celle d'un cycle d'orientation, doit être précédée d'une expérimentation effectuée pendant un temps suffisant dans des écoles bien représentatives du milieu général afin de pouvoir procéder avec sécurité aux ajustements nécessaires.

16. — Du respect de l'humain, de la valeur reconnue à la personnalité de chaque être dépend l'orientation de notre civilisation vouée à la science et dominée par la technique.

Pour faire face à leurs responsabilités de porteurs de la culture, les éducateurs doivent agir afin de tirer le parti maximum des virtualités de chaque enfant pour développer, chez tous,

- le sens de la dignité humaine
- la richesse de la vie intérieure
- le besoin de se cultiver
- la volonté de faire face aux impératifs de la conscience
- la capacité à résister aux forces qui asservissent l'homme et mettent en péril l'avenir de l'humanité.

Notre monde a besoin d'une éducation intégrale formant des hommes complets, des personnalités.

Seule une éducation renouvelée dans son esprit, dans ses moyens, dans son contenu, donnera aux êtres humains la capacité de vivre normalement dans un monde qui change tous les jours. R. Dottrens.

TÉLÉPHÉRIQUE

LEYSIN - AÏ - BERNEUSE

1320 m. - 2048 m.

Trajet
en 14 minutes

Cabines fermées
à 4 places

LA BERNEUSE, panorama circulaire sur tous les aspects caractéristiques de la région: Alpes bernoises et valaisannes - Groupe du Mont-Blanc - Plaine du Rhône Lac Léman - Jura - Plateau - Préalpes

Départ idéal, tant pour parcourir la région d'Aï avec ses lacs alpestres et **ses points de vue imposants** (Tour d'Aï, Tour de Mayen, Tour de Famelon) que pour gagner les localités de la plaine par des itinéraires variés et agréables

VOICI QUELQUES PROPOSITIONS pour votre prochaine COURSE D'ÉCOLE au départ de LA BERNEUSE:

- ① Berneuse - Lac d'Aï - Lac de Mayen - Temeley - Leysin, par la route de montagne 1 heure 45 très facile
- ② Berneuse - Col du Luiset - Prafandaz - Leysin 2 1/2 heures facile
- ③ Berneuse - Lac d'Aï - Luan - Corbeyrier - Yvorne - Aigle 4 heures facile
- ④ Berneuse - Lac d'Aï - Lac de Mayen - Combe de Bryon - Chalet du Fer - Le Sépey 4 heures facile
- ⑤ Berneuse - Lac d'Aï - Lac de Mayen - Lac Segray - Tour de Famelon - Pierre du Moëllé - Le Sépey 5 1/2 heures assez facile
- ⑥ Berneuse - Lac d'Aï - Chaudemont - Lac Pourri - Grand Ayernes
 - a) descente sur Roche 6 heures assez facile
 - b) Pointe de Malatrait - Pas de l'Ane - Villeneuve 7 heures

Tarif pour écoles: Montée Fr. 1.40 Descente Fr. 0.80 Aller et retour Fr. 1.80
à partir de 15 personnes: 1 guide gratuit; à partir de 51 personnes: 2 guides gratuits

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne
J. A.
Montreux 1



l'herboriste spécialisé
Place du Molard 3, Genève

Coupon Le lait dans l'enseignement



Telle votre collègue

donnez-leur une leçon de choses qui les captivera !

Demandez notre cahier didactique illustré en couleurs sur le lait. *Le lait dans l'enseignement*, 1^{re} partie, degré inférieur, 1^{re}-3^{me} classes.

Pour vos jeunes élèves, nous offrons des tirages à part de la brochure, à coller dans les cahiers ou à colorier.

Gracieusement à votre disposition : *Le lait dans l'enseignement*, une belle leçon de choses de conception moderne et vivante, richement illustrée.

Veuillez m'envoyer gratuitement la brochure « Le lait dans l'enseignement », 1^{re} partie, degré inférieur, avec feuilles d'images séparées, pour les cahiers ou à colorier.

Nom :

Nombre de feuilles désirées : à coller : à colorier :

Adresse (très lisible s.v.p.) :

Détachez ce coupon et envoyez-le, affranchi comme une lettre, à « CPL Berne » (cette adresse suffit).

Pour mieux apprendre à connaître
LES PLANTES ET LEURS VERTUS

consultez le plus moderne des ouvrages d'herboristerie :

TRÉSORS AU BORD DU CHEMIN

320 pages, 230 clichés dessinés par l'auteur. Fr. 9.50
En vente chez l'auteur. Rabais spécial pour instituteurs